



La Gazette Riolienne

Informations municipales

Décembre 2020



SOMMAIRE

EDITO

- Page 1

VIE MUNICIPALE

- Pages 2-3-4

FINANCES

- Pages 5-6

TRAVAUX

- Pages 7-8

SECURITE

- Pages 9-10

VIE DE LA COMMUNE

- Pages 11-12-13-14

HISTOIRE

- Page 15

ECOLE, CANTINE, BIBLIOTHEQUE

- Pages 16-17

INFORMATIONS

- Pages 18-19-20-21-22





Chers Habitants,

Sans doute ne l'attendiez-vous plus ! Certaines "nouvelles" qui vous parviennent ne sont plus vraiment très fraîches, mais elles sont toujours d'intérêt pour les citoyens que vous êtes.

C'est que nous avons beaucoup travaillé, entre la remise en marche après l'interruption des services liée au confinement et les dossiers pressants, toujours concurrencés par telle ou telle actualité, arrivée des Gens du voyage, problème SEVESO...

Mais voici que le temps, à son tour, pressait pour vous rendre compte de notre action. C'est avec beaucoup d'émotion que je rédige donc mon premier éditorial pour vous présenter ces nouvelles communales : nouveaux élus et membres du C.C.A.S., budget (sans hausse d'impôts) de 2020, réalisation de quelques travaux en dépit des conditions sanitaires, nouvelles mesures de sécurité, animation... sans oublier les services, privés ou publics, et la communication de quelques mesures importantes.

Au quotidien, il vous est aussi possible de nous suivre désormais sur Facebook !

Dans l'attente de pouvoir nous rencontrer démasqués, d'échanger en mairie, par le net ou dans la rue, je forme avec vous le vœu que bientôt reviendra la normalité et qu'enfin nous profiterons du retour à plein de la chaleur humaine, de nos associations, de nos familles et amis, bref, de tout ce qui fait le sel de nos vies, ailleurs ou à Rieux !

A l'image de Madame Denise Schrobiltgen, nouvellement Maire Honoraire, et qui est une inépuisable source d'inspiration et d'énergie, je vous assure être, ainsi que l'équipe municipale, à votre service.

Bien fidèlement,

Marc MOUILLESEaux

Lors de l'investiture du nouveau maire, le 27 mai, c'est avec émotion que Madame Denise SCHROBILTGEN a passé la main au nouveau conseil municipal.



" Mesdames, Messieurs, Chers collègues et amis,

C'est avec émotion que je préside pour la dernière fois la séance du conseil municipal, séance importante puisque nous devons dans quelques instants installer les Conseillers municipaux élus et élire le Maire pour ce nouveau mandat.

Permettez-moi de dire quelques mots pour remercier chaleureusement les habitants de Rieux qui m'ont accordé leur entière confiance sans cesse renouvelée pendant un si long temps.

Un merci particulier aux adjoints, aux conseillers municipaux pour leur soutien à travers tous ces mandats, ainsi qu'au secrétariat et au personnel communal.

Tous ont travaillé autant que moi, "un maire seul ne peut rien", c'est l'équipe municipale qui par son assiduité, son courage et son dévouement, œuvre pour le bien de tous et pour l'intérêt général.

Comme vous le savez, j'ai aimé et servi Rieux et tous les habitants de tous âges, de toute mon âme. Aucune demande d'un administré ne m'a laissé indifférente.

Soucieuse d'améliorer le cadre de vie, la commune a été équipée en services scolaires et de proximité, en logements, en infrastructures et réserve foncière, ainsi que l'installation récente d'un nouveau médecin.

Mais cette fonction comporte aussi des soucis et des catastrophes : inondations, accidents et autres, comme celle de la crise sanitaire que nous vivons en ce moment avec une grande inquiétude.

Beaucoup de choses restent à faire et notamment finaliser le dossier des Crêtes Boisées et de la maison médicale, actuellement en cours, ainsi que créer des animations pour réunir les habitants de toutes les générations.

Je souhaite au Maire qui sera élu dans quelques instants et à toute l'équipe municipale : réussite, courage, cohésion et respect de tous.

Tout en gardant la passion pour la gestion et l'amélioration de la vie collective de notre village, je chérirai Rieux jusqu'à mon dernier souffle.

Avec mon meilleur souvenir et mon amitié à tous. "

Denise SCHROBILTGEN

Présentation des nouveaux Elus de RIEUX

Lors des élections municipales du 15 mars dernier, vous étiez appelés à renouveler le conseil municipal de notre commune. Deux listes se présentaient à vos suffrages.

Malgré les rumeurs inquiétantes, vous avez répondu présents à ce rendez-vous citoyen en assez bon nombre : 53,80 % des électeurs ont pris part au vote. 72,30 % des votes exprimés se sont portés sur la liste "Rieux Agir Ensemble", qui obtenait 17 élus (dont deux sont aussi élus communautaires), alors que la liste "Vitalité et Démocratie" remportait deux sièges. Mélanie Thomas ayant démissionné, c'est le troisième membre de cette liste qui est désormais élu.

Voici l'ensemble de vos élus :



Commissions municipales :

Commission des Finances : Valérie LEBOYER - Isabelle BERTRAND - Grégory CHARLET - Véronique DRIEU - Jean MADEC - Denise SCHROBILTGEN - Eric VAN DE VALLE

Commission des Ecoles, cantine, périscolaire : Isabelle BERTRAND - David COUVELARD - Denise SCHROBILTGEN - Ghislaine VETTOR

Commission Bibliothèque : Isabelle BERTRAND - Véronique DRIEU - Ghislaine VETTOR

Commission des travaux : Jean MADEC - Grégory CHARLET - Thomas DIAS MARCELINO - Denise SCHROBILTGEN - Pierre TOMBOIS

Commission des logements : Jean MADEC - Maryvonne BOUCHEZ - Denise SCHROBILTGEN

Commission circulation, prévention, environnement : Jean MADEC - Patrice ESCHENBRENNER - Frédéric MISKOWICZ - Sébastien SIMON - Pierre TOMBOIS

Commission communication et information : Grégory CHARLET - Corinne FABLET - Valérie LEBOYER

Commission relations avec les associations et animation : Grégory CHARLET - Djila FERGANE

Commission Urbanisme : Denise SCHROBILTGEN - Corinne FABLET

Investiture de Marc Mouilleseaux, nouveau Maire de Rieux

"Chers amis, chers collègues, chers habitants,

J'ai le bonheur de ne pas trop mal assembler les mots, et, pourtant, je ne suis pas certain de parvenir à exprimer les sentiments que j'éprouve en ce moment unique, et, si j'y arrive, ce ne sera pas très bref : pardonnez m'en.

Ce défaut, inhérent à une nature réservée, est d'autant plus criant dans de pareilles circonstances.

Vous avez choisi de nommer, ou accepté de faire confiance à un jeune homme de 25 ans, qui ne figurait qu'en 18ème position lors des précédentes élections, bien que vous lui ayez déjà permis de devenir adjoint au maire en 2017.

Et ce, pour diriger cette belle commune, si chère à nos cœurs, qu'est **Rieux**.

Mais votre confiance est d'autant plus remarquable, ou étonnante, qu'elle me donne la lourde tâche de succéder à une femme d'exception, qui a pris cette commune en main, qui, au fil des années, l'a façonnée, l'a équipée d'un grand nombre d'avantages et de services, qui la démarquent d'autant plus : j'ai nommé **Madame Denise Schrobiltgen**.

Je n'ai pas le courage d'énumérer tout ce qui a été réalisé ou entrepris, avec une rigueur et une ténacité incomparables, j'allais dire : maternelles, par celle qui, à Rieux, est devenue le synonyme de maire, avec le concours d'équipes municipales fréquemment enrichies d'élus de qualité, dont un grand nombre d'entre vous eut l'honneur d'être, de manière plus ou moins récente, et, comme vous, je sais tout ce que nous lui devons, pour ce cadre de vie si apprécié, mais plus encore pour l'harmonie qui nous rassemble, unis pour l'intérêt de notre village, loin des divisions partisans.

Oui, vous succéder, Madame le Maire, est, plus qu'un grand honneur, une gageure considérable, alors que la loyauté, que je chéris et qui me guide, me lie à ne décevoir personne ; mais j'ai cependant quelques atouts que vous n'aviez pas en 1971 :

- d'abord, la précieuse collaboration du Maire sortant, puisque vous siégerez au conseil, et que nombre d'entre nous avons eu la fortune d'être formés à votre école ;
- ensuite, ces employés communaux de qualité, que vous avez acquis à la commune et au service des habitants ;
- enfin, il y a l'équipe exceptionnelle réunie à cette table parfois engagée au service des autres depuis un ou plusieurs mandats, parfois débutante mais déjà aguerrie : vous avez bien sûr répondu présents pour la distribution des masques.

Si je regrette que la politique d'union qui fut menée si longtemps, et que nous entendons poursuivre, ait suscité une contestation telle qu'elle a abouti à la formation d'une seconde liste, ce qui a eu pour conséquence de ne pouvoir accueillir à cette table deux personnalités méritantes, appartenant à la liste que je conduisais, je suis heureux qu'il ait pu se trouver 40 citoyens prêts à s'investir pour Rieux.

J'assure que leurs voix recevront la même considération, la même écoute, que d'ailleurs celles de l'ensemble des Rioliens, pourvu qu'elles soient un minimum constructives. Nous avons besoin de chacun.

Ainsi, nous pourrons œuvrer dans le sens qui nous a valu l'honneur de siéger ici, et nous saurons tous mériter, ou re-mériter cette confiance que les urnes nous manifestèrent et qui nous oblige pour tâcher, Madame le Maire, de faire au moins tout aussi bien que vous fîtes.

Ainsi, nous pourrons conserver nos avantages, préserver les intérêts communs des Rioliens, notamment au sein de l'intercommunalité, nous qui sommes délégataires et investis de leur souveraineté à l'échelle la plus locale, pour que vive RIEUX !

Craignant de vous importuner à trop conférer, je vous propose de poursuivre la construction de notre conseil municipal, en procédant à l'élection de ceux qui auront délégation pour m'épauler dans cette tâche importante qui est devant nous : les adjoints.

La tâche est importante :

- ◆ nous conserverons l'exigence d'un travail le plus irréprochable, ce qui nécessite de mobiliser une continuelle énergie,
- ◆ à réfléchir jour et nuit à la route de la perfection,
- ◆ à se déplacer dans les multiples réunions qu'appelle l'activité municipale : avec le Conseil, avec le bureau, à la C.C.P.O.H., ou plus loin dans le département, dans les syndicats, les commissions, avec les prestataires....

- ◆ à se tenir prêt à se déplacer, de jour comme de nuit, pour une urgence, un incendie, une catastrophe naturelle, technologique, voire hélas criminelle...
- ◆ à assurer une responsabilité affective, car il faut veiller à satisfaire nos concitoyens avec cœur, mais aussi juridique,
- ◆ à recevoir les mécontents avec bienveillance, même s'ils ne le sont pas eux-mêmes (mais la grande majorité des Rioliens sait qu'un emportement déraisonnable n'est pas bénéfique).

A cette tâche, aussi ingrate que gratifiante, énergivore, il faut ajouter celle des conséquents chantiers engagés ou à résoudre : lotissement des Crêtes Boisées, maison médicale, chantier de la RD 200, rénovation du Plan de Prévention contre les Risques d'Inondation... et de ceux que nous nous sommes engagés à entreprendre, et le soin qu'il faudra accorder à ceux que la crise économique et sanitaire aura affaiblis.

Pour ce sacerdoce, vous voudrez bien convenir qu'il apparait que le plus grand nombre d'énergies, de capacité et de disponibilité sera nécessaire.

A Rieux, ce plus grand nombre est de 5. Je vous propose donc la création de 5 postes d'adjoints.

Je vous propose la liste suivante :

- ~ **Isabelle Bertrand**, expérimentée et reconnue pour ses qualités de travail, sa disponibilité, son dévouement, notamment dans les affaires scolaires ;
- ~ **Jean Madec**, qui fut pendant tout le mandat précédent notre représentant à divers syndicats, préoccupé de la réinsertion sociale et qui présente le grand avantage d'une disponibilité que lui permet sa retraite ;
- ~ **Valérie Leboyer**, qui, par son métier, connaît très bien les finances et a fait ses preuves, là encore comme élue et humainement, organisant aussi le repas des Aînés ;
- ~ **Grégory Charlet**, très investi au Comité des Fêtes, Président d'une association, est au coeur de la vitalité du village ; ses compétences informatiques et en travaux seront un atout déterminant pour notre bureau ;
- ~ Comment ne pas proposer **Madame Denise Schrobiltgen**, dont l'expérience, la rigueur, le réseau, la détermination, manqueraient si elle ne rejoignait pas cette équipe, elle qui a planté au mandat précédent des arbres dont il serait bien injuste qu'elle ne recueille pas les fruits, alors que les travaux des Crêtes Boisées sont engagés et que ceux de la maison médicale débiteront incessamment."

Communication de la liste "Vitalité et Démocratie"

"Le nouveau règlement intérieur prévoit une expression pour la deuxième liste. Contactée plus d'une semaine avant impression, elle n'a pas répondu."

Budget communal

Le conseil municipal nouvellement élu, a voté le budget primitif 2020 qui s'équilibre en dépenses et recettes. Fort de l'excédent appréciable que nos devanciers nous ont laissé, il ne prévoit aucune augmentation d'impôt et vise à toujours gagner en efficacité, en cherchant les économies si elles sont possibles sans lésiner sur nos services.

Rappel des taux communaux pour l'année 2020

- Taxe d'habitation 10,03 %
- Taxe Foncière (bâti) 15,33 %
- Taxe foncière (non bâti) 46,39 %

La section de fonctionnement regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la commune et des services proposés (l'entretien des bâtiments parmi lesquels l'école, la bibliothèque, la cantine municipale), de la voirie, des espaces verts, des 12 employés communaux (personnel technique, administratif, attaché à l'école, à la bibliothèque) et de gestion courante.

Le budget des dépenses voté le 5 juin dernier s'élevait à 1 056 000 €.

Malgré la hausse du coût des charges, nous poursuivons cette gestion rigoureuse pour assurer le développement de notre commune que l'ancienne équipe municipale nous a transmis.

Pour info, le total des charges de fonctionnement de la commune, est de 480 € par habitant contre 764 € pour les communes de 1 000 à 10 000 habitants du département.



203 €

L'encours de la dette par habitant pour Rieux, alors que ce chiffre est de 534 € pour les communes de 1 000 à 10 000 habitants du département

ÉVOLUTION DE L'ENCOURS DE LA DETTE DE 2012 À 2019



En 2019, l'encours de la dette est de 323 150 € pour Rieux.

Source : Balance comptable des collectivités, 2012-2019

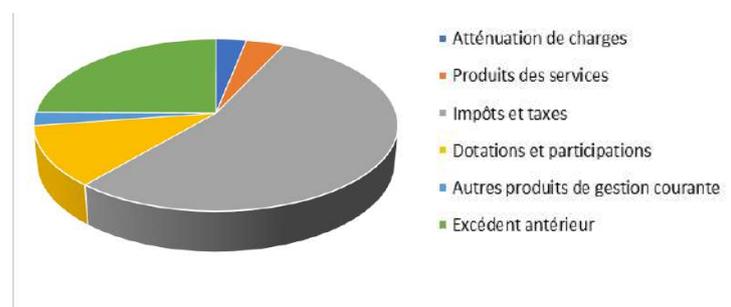
Budget prévisionnel 2020 - voté le 05 juin 2020

Fonctionnement

Recettes : 1 056 000 €

Atténuation de charges	32 500	3,08 %
Produits des services	41 100	3,89 %
Impôts et taxes	572 960	54,25 %
Dotations et participations	120 650	11,43 %
Autres produits de gestion courante	26 300	2,50 %
Excédent antérieur	262 490	24,85 %

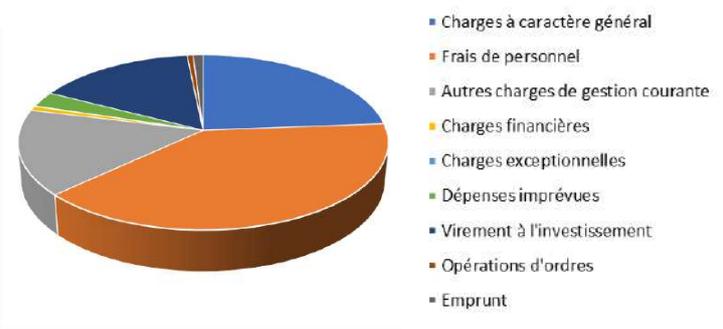
Recettes de Fonctionnement



Dépenses : 1 056 000 €

Charges à caractère général	251 000	23,77 %
Frais de personnel	414 900	39,28 %
Autres charges de gestion courante	167 000	15,82 %
Charges financières	8 500	0,80 %
Charges exceptionnelles	980	0,10 %
Dépenses imprévues	30 000	2,85 %
Virement à l'investissement	166 700	15,78 %
Opérations d'ordres	6 420	0,60 %
Emprunt	10 500	1,00 %

Dépenses de Fonctionnement

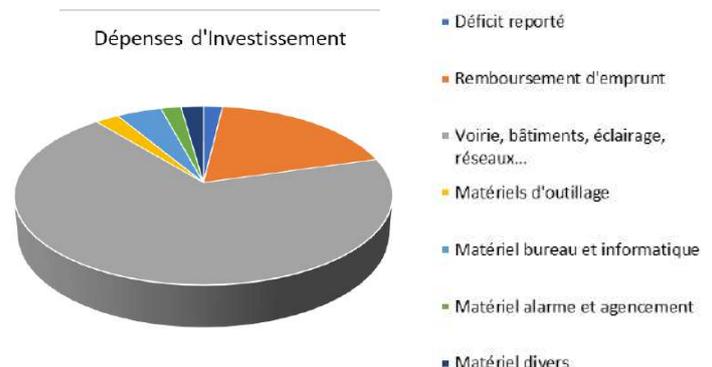


Investissement

Dépenses : 272 700 €

Déficit reporté	5 096	1,87 %
Remboursement d'emprunt	51 004	18,70 %
Voirie, bâtiments, éclairage, réseaux..	186 704	68,46 %
Matériels d'outillage	6 450	2,37 %
Matériel bureau et informatique	12 050	4,42 %
Matériel alarme et agencement	5 396	1,98 %
Matériel divers	6 000	2,20 %

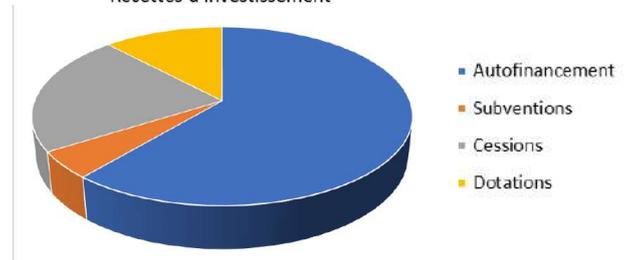
Dépenses d'Investissement



Recettes : 272 700 €

Autofinancement	166 700	61,12 %
Subventions	13 300	4,88 %
Cessions	60 000	22,00 %
Dotations	32 700	12,00 %

Recettes d'Investissement



Le saviez-vous ???

La taxe d'aménagement est une taxe due en France pour toute construction de maison individuelle ou lors d'un agrandissement (abri de jardin, piscine, etc...).

Son calcul est fait par les services des impôts après dépôt des documents officiels en Mairie et porte sur 12 points (superficie de la construction, places de parking, etc).

Son montant est composé de trois parts : communale, départementale et régionale (uniquement en Région Ile de France).

Chaque entité territoriale est libre de fixer son taux, ce qui veut dire que celui-ci varie d'une commune à une autre.

Son montant peut être de plusieurs milliers d'euros. Elle est payable en deux fois à la 1^{er}e et à la 2^{ème} date anniversaire de l'acceptation de l'autorisation d'urbanisme (PC ou déclaration préalable).

Calculez simplement votre impôt en vous connectant sur le site internet ci-dessous et bénéficiez d'une attestation de calcul à utiliser dans votre plan de financement.

www.tax-amenagement.fr



Des travaux et interventions essentiels ont été entrepris ; quoique de petite envergure, mais ils ont permis de sécuriser ou d'améliorer des espaces.

Tri sélectif

Le collecteur de verre de la rue Marius Ducroq a été retiré, au profit de celui de la place Claude Monet (devant les collectifs), qui a été agrandi : il était peu nécessaire d'avoir deux collecteurs à 200 mètres l'un de l'autre.

Ne mettez donc pas tout place de la mairie !

Merci à chacun pour ses gestes en faveur de la propreté de notre commune !



Travaux rue Marius Ducroq

Des travaux de réfections des trottoirs de chaque côté de la rue Marius Ducroq ont été réalisés.



Avancement des travaux "Les Crêtes Boisées"

Nous y sommes ! Après une quinzaine de réunions préparatoires et une vingtaine de réunions de chantier, les travaux de viabilisation sont achevés !

Déjà, des permis de construire annoncent pour bientôt d'autres travaux, au terme desquels des familles auront le bonheur de partager notre village ou d'être enfin propriétaires d'un chez-soi, avec jardin et une vue sur la vallée de l'Oise ! Nous sommes prêts à les recevoir, et ravis de bientôt nous rencontrer dans nos rues !



Nom des rues du lotissement "Les Crêtes Boisées"

Pour ce nouveau quartier "Les Crêtes Boisées", deux nouvelles voies rejoignent nos rues, allées, impasse, quai, chemin et places.

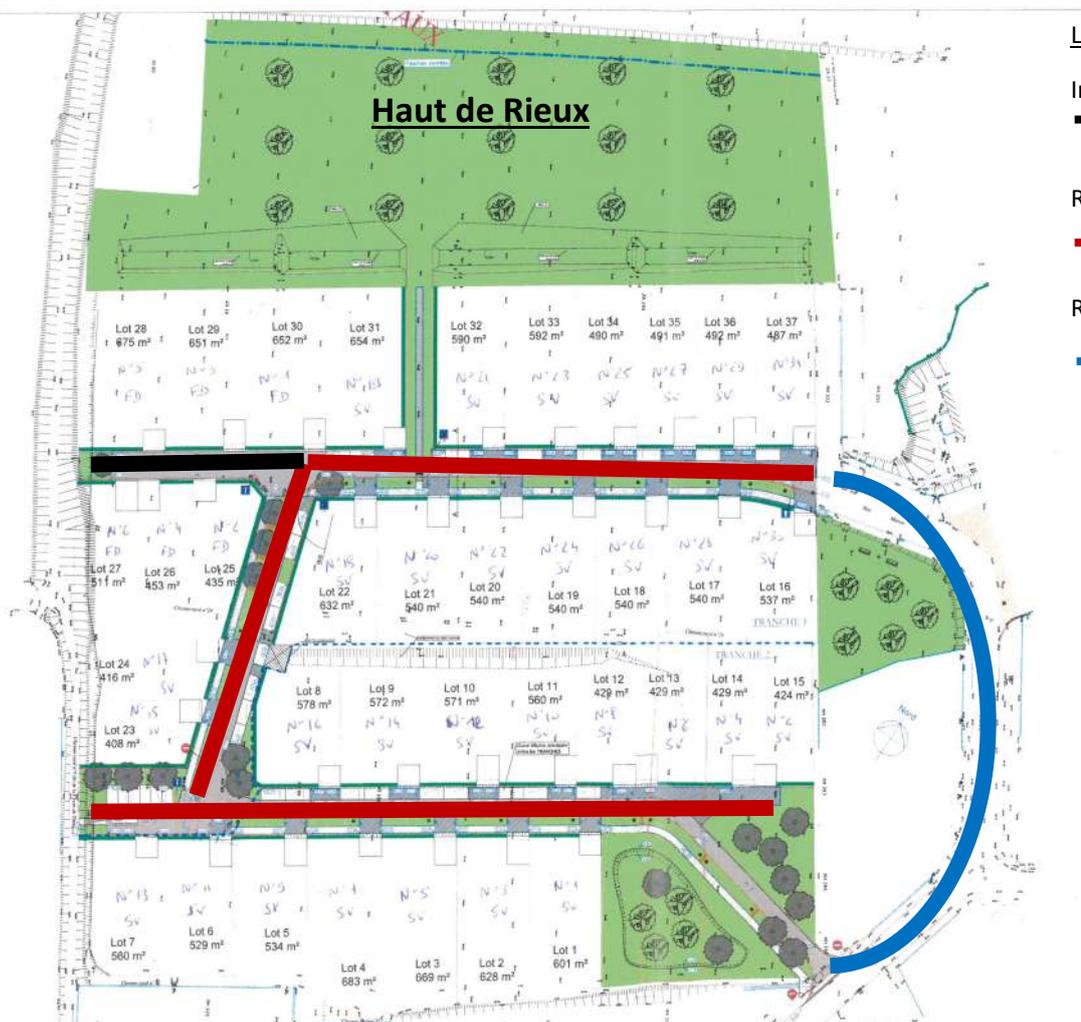
Mais voilà : comment les appeler ? Bien qu'unaniment le Conseil ait trouvé qu'il fallait des femmes pour accompagner dans notre espace public MM. Cuvinot, Carette, Mauguet, Havy, Roguet, Monet, Ducroq, Labbé et même Duvivier (qui, tout Fanny qu'il était, n'en demeurait pas moins un homme), les débats furent nourris.

Qui choisir ? En France, les femmes de renom ne manquent pas.

Aussi, un vote fut-il nécessaire pour retenir les deux élues :

- ~ **Simone Veil**, honorée pour son engagement en faveur des femmes en détresse face à leur grossesse, son action pour la coopération européenne et la famille ;
- ~ **Françoise Dolto**, distinguée pour son autodidaxie et ses travaux sur les enfants.

Toutes deux, très résilientes, ont surmonté bien des épreuves dans leur vie ; cette force leur a permis de triompher de Marie Curie, Camille Claudel, Marie Laforêt....



Légende :

Impasse Françoise Dolto

Rue Simone Veil

Rue Marius Ducroq

Circulation à Rieux

Depuis plusieurs années, le caractère accidentogène de l'intersection autour de la place Edmond Roguet nous préoccupe et la demande en places de stationnement au centre bourg s'accroît de plus en plus. De ce fait, nous souhaitons, à titre expérimental et pour une durée d'essai de 3 mois, à compter du 1er janvier 2021, mettre en place un sens unique de circulation et favoriser ainsi la fluidité de ce carrefour.



La rue Joseph Havy serait en sens unique depuis l'intersection du centre vers l'église jusqu'à la rue Alexandre Cuvinot, permettant de créer de nouveaux stationnements et le sens unique de la rue Alexandre Cuvinot serait renversé.

Un arrêté municipal va être pris et la signalisation sera mise en place.

Nous sommes conscients de la gêne que cela pourra occasionner, mais il est important pour la Municipalité de sécuriser ces endroits pour éviter un déplorable accident. A votre écoute, les retours d'expérience permettront d'adopter définitivement ou non cette mesure.

Protection du parc communal

Le parc communal est un bien précieux pour Rieux : il renferme des espaces verts pour s'aérer, ce dont les confinements ont démontré l'intérêt ; des jeux pour les enfants de tous âges : espace petite enfance, city-stade, ou pour les adultes : pétanque, sans oublier le terrain de sport pour l'école primaire, où en 2019 nous accueillions la troupe médiévale.



Ce parc doit donc être préservé, comme nous l'ont récemment rappelé :



- la présence des Gens du voyage, en septembre, qui ont cependant versé 300 € (pour l'électricité et l'eau) et laissé le terrain en assez bon état, partant avant l'intervention des forces de l'ordre demandée en lien avec la C.C.P.O.H.

- les jusqu'alors habituels rodéos de scooters et autres motorisés légers.

Ainsi, deux barrières filtrantes ont donc été installées aux accès du parc, franchissables par des fauteuils à mobilité réduite ou des poussettes, et non par les motorisés.



Dans le même esprit de protéger les promeneurs, une barrière a été installée rue des Tilleuls, tandis que la Cavée de Thérigny sera protégée très prochainement, pour la sécurité de tous, notamment des plus jeunes.

Voisins vigilants

Le dispositif Voisins Vigilants a permis de réduire les exactions à Rieux, en lien avec la vidéo-protection et l'extinction de l'éclairage public la nuit (les méfaits nombreux absents lors du rallumage provisoire, en raison de la présence des Gens du voyage, ont accrédité encore plus l'expertise des gendarmes sur ce point) .



Pour poursuivre cette action, il importe d'étayer le dispositif : **les volontaires peuvent postuler en apportant en mairie une copie de pièce d'identité** : les Gendarmes choisissent leurs interlocuteurs suivant plusieurs critères.

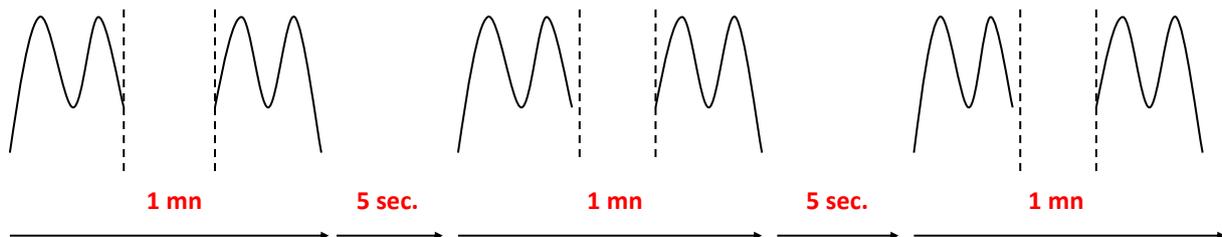
Sonnette périscolaire

Pour assurer la sécurité de nos enfants, la commune de Rieux a mis en place pour le service du périscolaire une sonnette à l'entrée des locaux de la salle multifonctions. Les parents doivent sonner pour venir chercher leurs chérubins et les animateurs viendront vous ouvrir, tout cela pour garantir le plan Vigipirate.



En cas d'accident grave sur la plate-forme chimique de Villers Saint Paul Déclenchement du Plan Particulier d'Intervention : comment reconnaître le signal

L'alerte est donnée par un signal unique : ce signal dure 3 fois 1 minute



Si vous êtes dehors : entrez dans le bâtiment le plus proche.

Si vous êtes en voiture : arrêtez-vous et réfugiez-vous dans le bâtiment le plus proche.

Si vous êtes à l'intérieur : enfermez-vous où vous êtes.

Fermez portes et fenêtres : calfeutrez toutes les ouvertures.

Ecoutez la radio locale : Radio MERCURE : fréquence 87,6 MHz ou CONTACT FM : fréquence 90,1 MHz

En cas de propagation d'un nuage toxique, respirez un linge épais bien mouillé.

La fin de l'alerte sera annoncée par un signal de la sirène durant 30 secondes ainsi que par la radio.

Un nouveau boulanger

Nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux boulangers Michel et Julien PEDUSSEL Père et Fils, qui vous accueillent dans leur commerce depuis le début de Novembre. Ils proposent du pain traditionnel, des pains spéciaux ainsi que des pâtisseries, leur spécialité, fabriquées sur place. N'oubliez pas de réserver vos bûches pour les fêtes.....

Nous leur adressons nos vœux de pleine réussite dans leur activité.



Et maintenant l'épicerie....

Redynamisée par une nouvelle équipe habitant la commune, la famille JESURATNAM a repris la gérance de l'épicerie de Rieux. Elle propose des produits alimentaires de toute sorte, des produits frais et de nouveaux rayons : hygiène, entretien... Sans oublier, de temps à autre, le dimanche, des repas de cuisine tamoule à emporter !

N'hésitons pas à soutenir ce commerce de proximité aux prix abordables !



Horaires de bus

Informations en mairie ou oise-mobilité.fr

Le saviez-vous ? La Région vous fait voyager en bus à Pont Ste Maxence, Creil ...

Voici les horaires pour vous déplacer (seulement hors vacances scolaires)

Code course		22508	22507	22509
Note				
CINQUEUX	Place	06:54		08:52
	Guerlin	06:55		08:54
	Rue verte	06:56		08:55
MONCEAUX	Carrefour	06:57		08:56
BRENOUILLE	Mairie		06:56	09:01
	Monument aux morts		06:57	09:02
	Belle Visée		06:59	09:03
RIEUX	Centre		07:02	09:06
CREIL	Europe	07:08	07:13	09:16
	Gare SNCF	07:11	07:17	09:19
	Gare Routière	07:13	07:19	09:21
NOGENT-SUR-OISE	Lycée Marie Curie	07:20	07:26	

Code course		22513	23042	23076
Note		1	2	1
NOGENT-SUR-OISE	Lycée Marie Curie	13:00		
	Gare Routière	13:08	13:08	14:30
CREIL	Europe	13:17	13:17	14:39
	Centre	13:25	13:26	14:48
RIEUX	Belle Visée	13:30	13:30	14:52
	Monument aux morts	13:32	13:31	14:53
	Mairie	13:33	13:32	14:54
MONCEAUX	Carrefour	13:37	13:36	14:58
CINQUEUX	Rue verte	13:38	13:37	14:59
	Guerlin	13:40	13:38	15:00
	Place	13:43	13:40	15:02

1 - Mercredi uniquement
2 - Sauf le Mercredi

Mardi et Vendredi uniquement

Code course		22517
Note		
RIEUX	Centre	09:05
CINQUEUX	Place	09:13
	Guerlin	09:15
	Rue verte	09:16
MONCEAUX	Carrefour	09:17
BRENOUILLE	Belle Visée	09:23
	Monument aux morts	09:24
	Mairie	09:25
PONT-SAINT-MAXENCE	Mairie	09:35

Mardi et Vendredi uniquement

Code course		22519
Note		
PONT-SAINT-MAXENCE	Mairie	11:30
BRENOUILLE	Mairie	11:39
	Monument aux morts	11:40
	Belle Visée	11:41
MONCEAUX	Carrefour	11:45
CINQUEUX	Rue verte	11:46
	Guerlin	11:47
	Place	11:48
RIEUX	Centre	11:57

Anniversaire

Le 7 août, Madame Madeleine AUBERT, doyenne de Rieux, a fêté ses 98 printemps.

A cette occasion, Isabelle BERTRAND Adjointe, lui a offert un très beau bouquet de fleurs et lui a adressé nos bons vœux d'anniversaire.

Nous lui souhaitons encore de belles années à Rieux.



Commémoration de l'Armistice

En ce 11 novembre très particulier, au public limité par le confinement, nous avons rendu au nom de tous un hommage bien mérité aux morts pour la France, qu'ils aient été de Rieux bien sûr, et tombés entre 1914 et 1918, ou qu'ils aient été nos contemporains, ayant péri pour que vivent la France et nous, Français.

Il fallait aussi honorer cette année des civils : personnel hospitalier, ayant parfois perdu la vie au service des autres, et nous avons aussi salué la mémoire du professeur Samuel Paty, abominablement assassiné pour son travail au service des enfants.

Nous remercions les deux enfants de l'école qui se sont portés volontaires pour déposer des fleurs sur nos lieux de mémoire : Lauriane Ferreira-Bourson (dont le papa a bien voulu être notre porte-drapeau) et Ismaël Guenine, ainsi que Margaux Bertrand qui a accompagné sa maman, adjointe.

Ils ont ainsi donné encore plus de sens à cet hommage et ravivement de mémoire !



Renouveau du Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes est redynamisé par une nouvelle équipe dirigeante :

- ~ Aurélien Bauduin Président,
- ~ Nouredine Chadli Trésorier,
- ~ Cathy Garcia secrétaire,
- ~ le Maire est nommé Vice-Président de droit.



Cette équipe a organisé un concours de pétanque le dimanche 30 août, remporté sous un beau soleil par Roland et Laurent, invaincus sur quatre parties !



A l'occasion de la fête du Beaujolais le jeudi 19 novembre, le Comité des fêtes de Rieux a organisé une petite animation 100 % respectueuse des conditions sanitaires, gratuite pour les participants qui ont effectué un achat chez un commerçant du Centre Bourg.

Cette tombola a permis de remporter par tirage au sort un panier garni qui a été gagné par Monsieur et Madame DIAS-MARCELINO, cette dernière ayant joué avec sa maman Mme MADEIRA.

Félicitations.



Pour d'autres animations, il vous est possible de vous inscrire à une liste de diffusion en envoyant un mail à la secrétaire Cathy Garcia : cathy.garcia@sanef.com ou de la contacter par téléphone : 06.60.20.94.03, ou, si vous souhaitez mettre la main à l'ouvrage, soit que vous vouliez être prévenus par un mail ou un tract, surtout lors d'activités décidées tardivement.

Centre Communal d'Action Sociale

Avec le renouvellement de l'équipe municipale, le C.C.A.S. a été remanié ; il est composé d'élus et d'habitants investis dans la commune et connaissant bien les habitants.

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) met en œuvre au quotidien la politique sociale définie par la commune en direction des familles, des personnes en situation de handicap, des seniors et toutes personnes en situation de précarité ou de difficulté sociale. Cet organisme est un établissement public administré par un conseil d'administration présidé par le Maire de la commune.

Liste des administrateurs :

Président : le Maire, Marc Mouilleseaux

Vice-Présidente : Mme Denise Schrobiltgen

Membres : Mmes Marie-Thérèse Aubrée - Isabelle Bertrand - Brigitte Bourgeois - Maryvonne Bouchez - Michèle Dehem - Véronique Drieu - Djila Fergane - Cathy Garcia - Marie-France Leboyer - Valérie Leboyer - Anne Paris - Ghislaine Vettor

Mrs Dominique Bruhier - Patrice Eschenbrenner - Jean-Claude Marzin

Colis de Noël

A l'occasion des fêtes de fin d'année, la municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale remettront un colis gourmand à nos Aînés de Rieux pour contribuer à ce qu'ils passent un Joyeux Noël, leur manifester l'amitié et la reconnaissance publiques, à eux qui nous ont ouvert la voie et préparé le monde, le pays ou le village dont nous serons à notre tour légataire, après une vie de travail et de partage de nos valeurs.



La distribution se fera par nos élus et le service technique, à compter du mercredi 16 décembre.

Si vous n'êtes pas à votre domicile, vous pourrez retirer votre colis aux heures d'ouverture du secrétariat de mairie sur présentation du document que vous aurez trouvé dans votre boîte aux lettres.

Associations sportives et diverses à RIEUX

- * Gym-Rieux : Mme Evelyne DOLBET - 03 44 73 12 09
- * Rieux Tennis Club : Mr Grégory CHARLET - 03.44.24.15.64
- * Isa Line Forme : Mr Jean-Michel PROMSY - 06 21 05 00 67
- * Compagnie d'Arc : Mr Gérard MONTEL - 03 44 77 12 01
- * Tai Chi Chuan : Mr Pascal BARBIER - 03 44 70 72 72
- * Chorale : Mr Fabrice LOLIVIER - 03 44 73 17 51
- * Rieux-Amitiés : Mme Danièle LARSONNIER - 03 44 72 84 61
- * FA SI LA Jouer : Mr Serge WEMAUX - 06 61 80 79 88



Liste des Maires de RIEUX 1790 à nos jours

- Jean PINSSON de 1790 à 1791
- Pierre DESMAREST de 1791 à 1795

Absence de registre municipal entre 1795 et 1800

- | | | | |
|----------------------|--|----------------------|----------------|
| • Cicaire II | de 1800 à 1808 | • Nicolas PINSSON | de 1870 à 1871 |
| • Pierre PINSSON | de 1808 à 1810 | • Louis-Octave CIROU | de 1871 à 1881 |
| • Sébastien CIROU | de 1810 à 1824 | • Rieul FLOURY | de 1881 à 1892 |
| • Cicaire III CIROU | de 1824 à 1831 | • Alexandre CUVINOT | de 1892 à 1897 |
| • Cicaire CIROU | de 1800 à 1831 | • Prudent LEGRAND | de 1897 à 1900 |
| • Cyprien LAMBERT | de 1831 à 1837 | • Théodule DUVIVIER | de 1900 à 1902 |
| • Louis PARIS | de 1837 à 1852 | • Gaston FLOURY | de 1902 à 1908 |
| • Louis-Octave CIROU | de 1852 à 1870 | • Joseph MONNIER | de 1908 à 1908 |
| | | | |
| • Edmond ROGUET | de 1908 au 25 Avril 1920 | | |
| • Gaston FLOURY | du 25 Avril 1920 au 2 Décembre 1923 | | |
| • Gaston FLOURY | du 2 Décembre 1923 au 17 Mai 1925 | | |
| • Gaston FLOURY | du 17 Mai 1925 au 16 Mai 1929 | | |
| • Gaston FLOURY | du 16 Mai 1929 au 15 Février 1931 | | |
| • Gaston FLOURY | du 15 Février 1931 au 21 Septembre 1933 | | |
| • Gustave LETEURTRE | du 21 Septembre 1933 au 19 Décembre 1933 | | |
| • Jean CARETTE | du 19 Décembre 1933 au 15 Mai 1935 | | |
| • Jean CARETTE | du 15 Mai 1935 au 3 Novembre 1939 | | |

Du fait de la guerre, du 3 Novembre 1939 au 18 Mai 1945, les fonctions de Maire ont été assurées par les personnes suivantes, déléguées par le Préfet :

- | | |
|---|---|
| • Maurice LEDRAN (Conseiller faisant office de Maire) | du 3 Novembre 1939 au 7 Octobre 1940 |
| • Henri DAMIEN (Adjoint faisant office de Maire) | du 7 Octobre 1940 au 5 Décembre 1940 |
| • Gaston PAQUET (Délégué dans les fonctions de Maire) | du 5 Novembre 1940 au 9 Septembre 1941 |
| • Jean CARETTE (Maire revenu de captivité) | du 9 Septembre 1941 au 17 Novembre 1944 |
| • Paul GAMICHON (Maire à la suite de l'arrêté préfectoral modifiant le C.Municipal) | le 23 Octobre 1944 |

-
- * Jean CARETTE du 16 Mai 1945 au 24 Octobre 1947
 - * Jean CARETTE du 24 Octobre 1947 au 27 Avril 1952
 - * Jean CARETTE du 27 Avril 1952 au 18 Novembre 1955
 - * Paul GAMICHON du 18 Novembre 1955 au 16 Mars 1959
 - * Paul GAMICHON du 16 Mars 1959 à 1963
 - * Max BRACHET du 20 Mai 1963 au 28 Février 1964
 - * Gustave LETEURTRE du 28 Février 1964 au 29 Mars 1965
 - * Léon PECHEUX du 29 Mars 1965 au 21 Mars 1971
 - * Denise SCHROBILTGEN du 21 Mars 1971 au 20 Mars 1977
 - * Denise SCHROBILTGEN du 20 Mars 1977 au 13 Mars 1983
 - * Denise SCHROBILTGEN du 13 Mars 1983 au 17 Mars 1989
 - * Denise SCHROBILTGEN du 17 Mars 1989 au 18 Juin 1995
 - * Denise SCHROBILTGEN du 18 Juin 1995 au 17 Mars 2001
 - * Denise SCHROBILTGEN du 17 Mars 2001 au 14 Mars 2008
 - * Denise SCHROBILTGEN du 14 Mars 2008 au 29 Mars 2014
 - * Denise SCHROBILTGEN du 29 Mars 2014 au 27 Mai 2020
 - * Marc MOUILLESEAUX du 27 Mai 2020 à ce jour

Quelques records :

- Maire le plus âgé : Joseph MONNIER, élu à 91 ans en 1908
- Maire le plus jeune : Marc MOUILLESEAUX, élu à 25 ans en 2020
- Conseiller le plus âgé : Joseph MONNIER, élu en 1908
- Conseiller le plus jeune : Marc MOUILLESEAUX, élu à 19 ans en 2014

Liste des élus les plus persévérants :

- Denise SCHROBILTGEN élue depuis 1964 avec 11 mandats en 56 ans
- Louis PARIS, nommé de 1809 à 1831 par le Préfet puis élu pour 5 mandats en 45 ans
- Maurice PARIS, 7 mandats de 1965 à 2008 (43 ans)

Maire la plus longtemps à la tête de la commune :

- Denise SCHROBILTGEN, de 1971 à 2020

Restauration scolaire - Information

Mise en place depuis de nombreuses années, la restauration scolaire est un service non obligatoire que nous avons créé pour aider les familles dans leur vie quotidienne, lorsque leur activité professionnelle empêche les parents de pouvoir assurer le repas des enfants à midi.

En plus de la distribution d'un repas de qualité, avec menu de substitution possible, ce service comprend l'encadrement de 11 heures 30 à 13 heures 20 pour les enfants inscrits.

Depuis la rentrée de septembre, nous avons mis en place le protocole sanitaire demandé par l'Education Nationale, pour que les enfants puissent profiter pleinement de ce moment de détente et de convivialité entre chacun et se respecter les uns les autres. De la musique douce et des histoires sont notamment diffusées.

La salle des fêtes a été réaménagée, de sorte que les enfants soient installés avec la distanciation nécessaire entre eux, ce qui exige plus de déplacement du personnel, et donc plus de temps.



Notre cantine a du succès, accueillant entre 70 et 95 commensaux, et réclament beaucoup de moyens humains en plus de l'employée chargée de la comptabilité, des inscriptions, de la gestion des commandes, du renouvellement, et les agents chargés de l'entretien du matériel, du nettoyage des locaux....

Aussi il y a deux services, un 1er pour les petits de 11 heures 30 à 12 heures 15 et un 2ème pour les primaires de 12 heures 15 à 13 heures ; il faut donc garder les enfants dans la cour en attendant leur tour. Le personnel étant trop en tension, il a été nécessaire de recruter un animateur de la C.C.P.O.H., 2 heures par jour.

Le Conseil Municipal, par délibération du 10 novembre dernier, a décidé de réévaluer le prix unitaire de cette prestation de 0,50 centimes, ce qui représente une augmentation moyenne de 6 euros par mois et par enfant. Ce tarif sera effectif au 1er janvier 2021.

Les documents pour l'inscription de vos enfants vous seront envoyés courant décembre à votre domicile pour la prochaine période scolaire soit du **lundi 4 janvier au vendredi 19 février 2021**.

Contes d'Automne

Malgré la situation sanitaire actuelle, les contes d'automne ont pu être présentés avec toutes les précautions en vigueur.

Samedi 17 octobre à 16 heures, rendez-vous était pris pour se laisser bercer par la conteuse "Mi'Ailes" qui nous a conté l'histoire d'un petit garçon aux rêves bleus, titre de cette histoire.

Un grand merci au public venu pour applaudir cette merveilleuse conteuse qui nous a donné un moment magique de rêverie...



Noël des enfants de l'école

Jeudi 17 décembre, le Père Noël viendra rendre visite aux enfants des classes de maternelle qui pourront lui offrir de beaux dessins.... Les petits pourront assister au spectacle de marionnettes présenté à la salle des fêtes et les grands se rendront au cinéma de Pont Ste Maxence pour assister à une séance de cinéma.



Bibliothèque drive & collecte

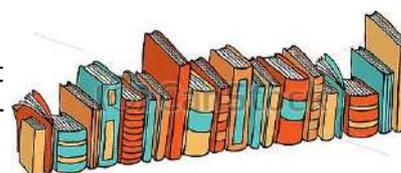
Conformément au décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020, les bibliothèques ont été obligées de fermer leurs portes au public.

Cependant vous avez pu consulter l'inventaire de votre bibliothèque sur le site pour effectuer votre choix: <http://rieux-opac.c3rb.org/>

Il était aussi possible de contacter la bibliothèque par courrier : biblio.rieux@gmail.com ou par téléphone 03.44.70.72.71, aux heures d'ouverture : les mercredis de 14 heures 30 à 16 heures, les jeudis de 15 heures à 18 heures, et les samedis de 10 heures à 12 heures afin de collecter vos demandes.

Rendez-vous pouvait être pris pour récupérer vos livres et restituer vos emprunts ultérieurs à la porte extérieure de la Bibliothèque.

Depuis, les bibliothèques sont réouvertes, mais le dispositif est maintenu, au cas où : confinés, il est toujours possible de voyager par la lecture !



Bons de chauffage hiver 2020/2021

Cette année encore, des aides aux frais de chauffage seront attribuées aux personnes bénéficiaires de l'allocation minimum vieillesse, aux personnes âgées non imposables sur le revenu ainsi qu'aux personnes allocataires du RSA ; celles-ci doivent se faire connaître au secrétariat de la mairie avec les documents justifiant leur situation ainsi qu'un RIB jusqu'au 15 mars 2021.



Le versement fera l'objet d'un virement par mandat administratif.



Le Gouvernement a mis en place le **CHEQUE ENERGIE** pour aider les ménages en situation de précarité à payer leurs factures d'énergie, quel que soit leur mode de chauffage.

L'administration fiscale établit la liste des bénéficiaires en fonction de 2 critères :

- Le revenu fiscal de référence du ménage déclaré chaque année
- La composition du ménage

Le chèque Energie, dont le montant s'échelonne de 48€ à 227€, est envoyé automatiquement par voie postale aux personnes éligibles.

Il permet de régler les dépenses d'énergie : électricité, gaz naturel, chaleur, gaz de pétrole liquéfié, fioul domestique, bois, biomasse ou autres combustibles destinés au chauffage ou à la production d'eau chaude. Il suffit de le remettre au fournisseur d'énergie. Il est également possible de l'utiliser en ligne sur le portail www.chequeenergie.gouv.fr

Le chèque Energie pourra également être utilisé pour financer des travaux d'efficacité énergétique.

Pour tout renseignement sur l'éligibilité et les conditions d'utilisation du chèque Energie :

www.chequeenergie.gouv.fr ou 0 805 204 805 (service et appel gratuits)

Collecte des sapins de Noël

Dans le cadre de la prévention des déchets, une collecte spécifique des sapins de Noël est prévue

le Jeudi 14 janvier 2021

Les sapins de Noël, sans décoration et sans sac à sapin, seront déposés sur le trottoir la veille de la date du ramassage.



Conciliateur de Justice

Le conciliateur de Justice est à votre écoute pour régler, à l'amiable et gratuitement, tous litiges relevant de la consommation, des baux d'habitation, de différends entre personnes, de la ruralité...

La conciliation permet le plus souvent d'éviter une action judiciaire.

Dans ce contexte sanitaire, les permanences sont suspendues et ce jusqu'à nouvel ordre. Le conciliateur privilégie donc le recours à la conciliation de Justice par téléphone.

Monsieur Gérard MANZANO

Pôle Services intercommunal

1 place le Châtelier 60722 Pont Sainte Maxence

Tél : 03.44.29.48.80 - gmanzano.conciliateur@free.fr

Mission locale du Clermontois

Le **PACEA** - Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie est le nouveau cadre contractuel de l'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans révolus.

Un diagnostic initial, réalisé par un conseiller permet d'identifier votre situation, vos demandes ou vos attentes ainsi que vos compétences acquises.

Le PACEA est constitué de phases d'accompagnement successives qui peuvent s'enchaîner pour une durée maximale de 24 mois : périodes de formation, situations professionnelles, y compris en milieu professionnel...

Pour tous renseignements : Mission Locale de Clermont

3 rue Gérard Philippe - 60600 CLERMONT

03 44 68 27 27



Rieux et les réseaux sociaux

Parce que la Gazette est un peu un moyen d'accès à l'information, nous avons choisi de développer des supports complémentaires, qui s'ajoutent aux panneaux d'affichage et affiches exposées ça et là chez nos commerçants.

N'hésitez donc pas à consulter notre page Facebook : "Rieux : Agir Ensemble" et notre site Web : <http://www.mairie-rioux.fr>



Communiqué - Novembre 2020

#COVID-19

**L'Assurance Maladie de l'Oise,
toujours présente aux côtés de ses assurés**

Suite à la décision du Gouvernement d'un nouveau confinement et de la restriction au maximum des déplacements pour limiter les contacts entre individus, l'Assurance Maladie invite ses assurés, pour toute demande ou démarche, à **privilégier leur compte personnel sur [ameli.fr](https://www.ameli.fr)** ou sur applications smartphone et tablette **et à poser leurs questions via la messagerie de leur compte ameli.**

Le compte ameli, fort de ses 430 000 abonnés dans l'Oise, permet en effet d'effectuer la plus grande partie des démarches les plus courantes ; il permet de consulter le délai de traitement de son dossier, de suivre ses remboursements et indemnités, de déclarer une naissance, de déclarer la perte, le vol ou le dysfonctionnement de sa carte Vitale et en demander une nouvelle, d'obtenir une attestation de droits ou un relevé d'indemnités journalières, d'actualiser une information personnelle (changement d'adresse, téléphone, coordonnées bancaires...),...

En complément de l'offre de services du compte ameli, la CPAM de l'Oise vient de lancer son propre service sécurisé de dépôt de documents en ligne. Les assurés peuvent ainsi envoyer certaines pièces justificatives nécessaires à l'instruction de leur dossier (en prenant en photo ou en scannant les documents concernés). Plus d'informations sur le site ameli.fr :

<https://www.ameli.fr/oise/assure/actualites/nouveau-service-la-cpam-de-loise-le-depot-de-documents-en-ligne>

Par ailleurs, le site [ameli.fr](https://www.ameli.fr) comporte toutes les informations utiles, à la fois sur les droits et démarches comme sur les prestations proposées.

Les accueils de nos agences de Beauvais, Creil et Compiègne restent ouverts, sur rendez-vous. Ainsi, si les assurés ne peuvent pas faire autrement que de se déplacer, ils sont invités à prendre RDV depuis leur compte ameli ou en appelant le 3646.

Enfin, l'Assurance Maladie tient à rassurer ses assurés quant à sa mobilisation pour garantir la continuité de service, en particulier sur les remboursements de soins, le versement de prestations comme notamment les indemnités journalières, les rentes ou pensions d'invalidité ...

Ouvrir son compte ameli

Il est facile et rapide de créer son compte personnel sur ameli, dès lors que sa carte Vitale est bien à jour et avec ses coordonnées bancaires sous la main.

Par ailleurs, il est possible de le faire via France Connect, notamment avec ses identifiants des impôts.

Le Département de l'Oise vous informe



UN SYSTÈME INÉDIT QUI PEUT SAUVER DES VIES

Le Conseil départemental de l'Oise met en place un nouveau système s'appuyant sur une technologie innovante et simple d'installation qui permet aux secours d'intervenir plus rapidement et d'améliorer la prise en charge des personnes.



QU'EST-CE QUE OISE URGENCE SÉNIORS ?

Pour faciliter la prise en charge des personnes de 70 ans et plus en cas d'urgence, ce dispositif se présente sous la forme d'un système de flash code regroupant les informations médicales de la personne consultables par les sapeurs-pompiers de l'Oise.

Sous la forme d'un autocollant rond, à coller en priorité sur le miroir de la salle de bain, il permet un accès très rapide et sécurisé aux données personnelles et médicales de la personne qui en bénéficie.



LE FLASH CODE PERMET AUX SECOURS D'ACCÉDER :

- À l'identité de la victime ;
- À sa fiche médicale ;
- Aux coordonnées des proches ;
- Il prévient les proches de la victime par sms dès la prise en charge par les secours.



BON À SAVOIR

Vos données personnelles et médicales sont **UNIQUEMENT** visibles par les secours !



LES PROCHES DE LA VICTIME SONT AVERTIS PAR SMS !

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

GRATUIT

- Pour les personnes de 70 ans et plus ;
- Pour les personnes bénéficiant de la PCH (Prestation de Compensation du Handicap) ;
- Pour les personnes bénéficiant de la Téléassistance et/ou de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie).

EN PARTENARIAT AVEC



ADHÉRER AU SERVICE EN 5 ÉTAPES



ÉTAPE 1 J'appelle la plateforme "ALLO OISE SÉNIORS" AU NUMÉRO UNIQUE :

03 44 82 60 60

☎ PRIX D'UN APPEL LOCAL

ÉTAPE 2

Les services départementaux m'envoient par voie postale : un courrier avec mon identifiant et mon mot de passe, ce mode d'emploi et une planche autocollante IDUTAG.

J'ACTIVE MON FLASH CODE

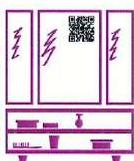
ÉTAPE 3

- Je me rends à l'adresse internet suivante : www.idutag.fr
- Je clique sur mon compte
- Je saisis mon identifiant et mon mot de passe
- Je clique sur activer un nouveau IDUTag
- Je saisis mon code d'activation (qui se trouve sur la planche autocollante)
- Je remplis mon dossier médical

JE COLLE MON FLASH CODE

ÉTAPE 4

Une fois le dossier médical renseigné et mes flash codes activés, je colle mon flash code sur le miroir de la salle de bain afin d'être facilement repérable par les secours.



MIROIR DE SALLE DE BAIN

J'INFORME LES SECOURS

ÉTAPE 5

Je colle l'autocollant (sur ma porte d'entrée visible de l'extérieur ou sur ma boîte aux lettres) pour informer les secours que je suis abonné(e) au dispositif : OISE URGENCE SENIORS.



Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel.
Il ne sent rien et ne se voit pas.

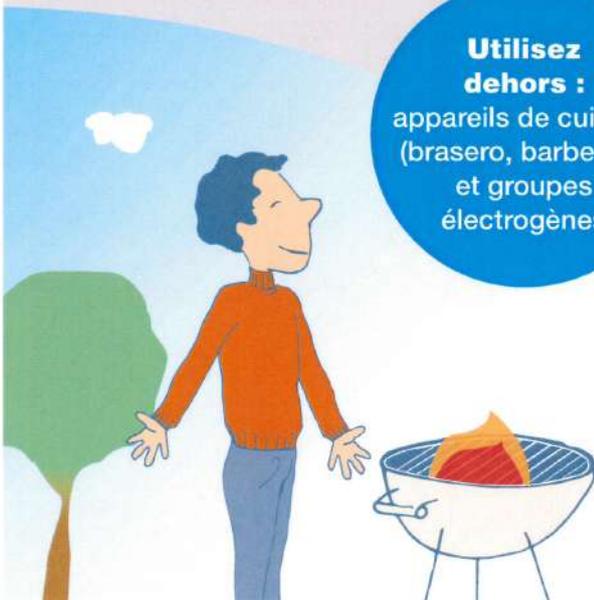
Aérez
au moins
10 min.
par jour



**Faites
vérifier et
entretenir :**
chaudières et
chauffages chaque
année avant
l'hiver



**Utilisez
dehors :**
appareils de cuisson
(brasero, barbecue)
et groupes
électrogènes



**Respectez
le mode d'emploi**
des appareils
de chauffage
et de cuisson



MAIRIE de RIEUX

**15 rue Jean Carette - BP 40027 - 60871 Rieux Cedex
Tél. : 03 44 70 72 72 - fax : 03 44 70 72 73**

Ouverture au public :

Lundi-mardi-jeudi-vendredi de 14h30 à 17h30

Mercredi de 10h00 à 11h30

1er samedi du mois de 9h30 à 11h30

email : mairie.de.rioux@wanadoo.fr

web : <http://mairie-rioux.fr>

Facebook : Rieux : Agir Ensemble

La Gazette Riolienne - Informations de publication

Initiateur, responsable de publication : Marc MOUILLESEAUX, Maire

Rédaction, conception graphique et réalisation : le Maire, les Adjointes, le service administratif de la mairie de Rieux

Photos - Illustrations : Grégory CHARLET, la mairie de Rieux, Swanahilde FERNANDES (merci à elle pour son concours bénévole)